

## Bilan d'ensemble du programme FDC 2023

### I. *Un programme 2023 axé sur les services essentiels aux citoyens et l'adaptation au changement climatique*

Le programme d'investissement en 2023 du Fonds de Coopération de l'AIMF a compté 25 projets, dont **19 suites d'opérations et 7 nouveaux projets** - répartis sur l'ensemble de l'espace francophone : Afrique du Nord, Afrique de l'Ouest, Afrique centrale, Asie, océan Indien, Amérique.

Tous ces projets répondent exclusivement à des demandes des villes bénéficiaires.

Comme toujours, la démarche du réseau appuie **le caractère intégré des projets**, conçus pour aborder plusieurs enjeux au niveau local et pour renforcer, dans chaque secteur d'intervention, la gouvernance et la maîtrise d'ouvrage territoriale. Par leur nature intégrée, les projets touchent plusieurs domaines et portent des thématiques transversales.

Il est néanmoins possible de dégager au niveau des nouveaux projets 2023 une tendance majeure : le développement des démarches en faveur de l'adaptation au changement climatique.

- Avec 4 sur 7 nouveaux projets, l'amélioration des conditions de vie des habitants, avec la fourniture de services essentiels, notamment dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, reste la priorité pour les villes du réseau : Luang Prabang au Laos, Kindia en Guinée, Bukavu en République Démocratique du Congo et Ndiob au Sénégal. Dans ces projets de services essentiels, une attention particulière dans les argumentaires des villes et dans l'identification des besoins, porte sur la prise de conscience environnementale pour une nécessaire adaptation aux changements climatiques.
- S'ajoutent 2 nouveaux projets centrés tout spécifiquement sur l'adaptation aux changements climatiques notamment via le développement de l'énergie photovoltaïque (Port Louis, Maurice) et le verdissement de la ville (Ngaoundéré, Cameroun).

**La prise en compte des enjeux de genre dans le développement des projets**, déjà engagée formellement en 2022, se poursuit avec la mise en œuvre du programme pluriannuel en faveur de l'égalité des droits femmes-hommes, soutenu par la Ville de Genève. L'Initiative a comme ambition d'influencer positivement les pratiques des villes membres et d'améliorer la prise en compte du genre dans les projets cofinancés par le Fonds de Coopération.

Enfin, sur l'ensemble du programme, il est à noter qu'en 2023, un effort a été entrepris pour diversifier les territoires bénéficiaires des aides, **avec plus de 60 % des investissements dédiés à des villes secondaires et à des associations-réseaux de collectivités locales (14 projets sur 23 – hors Initiative égalité femmes hommes et ligne thématique cinéma)**.

## **II. Une année charnière pour faire évoluer le mode de fonctionnement du FDC et une confiance renouvelée des partenaires**

Avec le démarrage de trois programmes pluriannuels d'investissement pour les villes, soutenus par la Fondation Bill & Melinda French Gates (Assainissement Inclusif pour les Villes Francophones et Programme de préparation aux situations d'urgence) et par l'Union européenne (SGA3), **2023 aura été une année charnière, particulièrement importante pour la restructuration du mode de fonctionnement du FDC et son adaptation aux exigences de ses partenaires et financeurs.**

En effet, les négociations entre l'AIMF et la Fondation Bill et Melinda French Gates ont abouti à la fin de l'année 2022 à la signature de deux nouveaux programmes, l'un centré sur la préparation aux situations d'urgence, à hauteur de 900 000 € sur 2 ans ; l'autre sur l'assainissement inclusif dans les villes africaines, doté de 2.2 millions € sur trois ans.

A ce titre, il est à noter que l'appui de la Fondation vient soutenir les projets pilotes d'une quinzaine de villes dans ces deux domaines. **Au-delà de cet investissement, l'appui de la Fondation donne également les moyens à l'AIMF de conduire une démarche très ambitieuse en termes de suivi monitoring et de développement des modes de gestion des projets, y compris sur les enjeux de prise en compte du genre dans les politiques de développement local.**

A ce jour, aucun cofinancement du FDC n'est mobilisé pour ces deux programmes, mais l'impact du travail méthodologique et des cas pilotes soutenus dans ce cadre se manifeste déjà sur le développement du Fonds de coopération :

- via l'établissement d'études qui vont déboucher, à moyen terme, sur des projets opérationnels, certaines villes pilotes étant déjà présentes dans le tableau A, présenté au présent Bureau d'octobre 2023 (soit la compilation des demandes de villes en cours d'étude)
- via la capitalisation des démarches et l'approfondissement des thématiques, portées donc au niveau de l'ensemble du réseau (voir tableau A, sur l'assainissement inclusif en Asie et le processus pilote en cours à Brazzaville sur la préparation aux situations d'urgence)
- via la mutualisation des savoir-faire et des expertises avec d'autres programmes, notamment l'Initiative égalité femmes hommes et les groupes de travail mis en place dans le cadre du partenariat avec l'Union européenne(deux groupes en Afrique centrale et dans les Pays des Grands Lacs, axés sur la préparation aux situations d'urgence).

**En ce qui concerne le partenariat avec l'Union européenne**, contrairement aux accords précédents, le SGA3 comporte un volet de « projets de terrain » qui complète l'ensemble de la logique d'intervention du partenariat.

Les 8 projets pilotes à soutenir dans le cadre du SGA3 ont été intégrés au programme du Fonds de Coopération à partir de 2022 et également en 2023. Les investissements de ces projets constituent le cofinancement AIMF du programme (1,2 millions € de la part de l'AIMF, en complément de la subvention de l'Union européenne de 3,8 millions €) et permettent par ailleurs de mobiliser près de 400 000 € euros de la subvention de l'Union européenne pour leur réalisation. L'ensemble des 8 projets sont entrés en 2023 dans leur phase de mise en œuvre.

**La mise en cohérence et les synergies recherchées via la programmation stratégique sur l'ensemble des activités de l'AIMF, se reflète également dans les mécanismes de fonctionnement du FDC et dans le rapprochement des différentes activités opérationnelles du Fonds. Ce travail de fonds, qui a mené à une révision du manuel de procédures et à la création de nouveaux outils de gestion interne, a été conduit tout au long de l'année 2023.**

Au niveau budgétaire, le programme global 2023 (Bureaux 1 & 2, projets en cours et nouveaux projets) permet de soutenir un investissement étalé sur plusieurs années, d'un cout global de plus de 16 millions €, qui comprend, au fil des décisions du Bureau, un apport de 6,9 millions € de fonds propres de l'AIMF (tranches votées et à voter). Ces investissements impacteront directement et indirectement plus de 4 millions de personnes.